

Focus – Le Prélèvement Automatique

Le saviez-vous ?

Vous avez désormais la possibilité de mettre en place le Prélèvement automatique global pour le paiement de vos charges de copropriété.

Mode d'emploi – Souscrire au Prélèvement automatique auprès de votre syndic

En choisissant cette solution, vos appels de fonds seront prélevés automatiquement à la bonne date et selon la fréquence choisie (mensuelle ou trimestrielle).

Cette solution est sans aucun doute la plus pratique. Une fois ce mode de paiement mis en place, plus aucune démarche administrative n'est nécessaire.

Pour votre sécurité, sachez que vous pouvez :

- Suspendre facilement et à tout moment ce prélèvement,
- Paramétrer un montant maximum à prélever (ainsi pas de mauvaise surprise)

Voici comment la mettre en place :

Etape 1 : Connexion :

Tout d'abord, connectez-vous sur votre espace personnalisé Extranet à l'aide de vos identifiants et codes habituels.

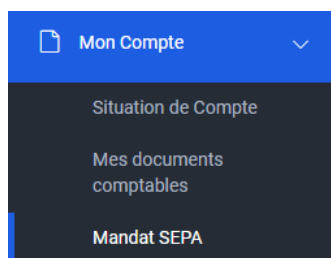
Ces codes vous ont été communiqués en amont par votre cabinet de syndic (ou sont disponibles sur votre appel de fonds).

Accédez à votre compte

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

Etape 2 : Aller sur la rubrique « mon compte » puis « mandat sepa »



Etape 3 : Choisissez l'option Prélèvement Automatique :

Accueil

Mon Compte

Situation de Compte

Mes documents comptables

Mandat SEPA

Comptabilité Immeuble

Gestion Immeuble

Evènements Immeuble

Mes Documents

~~TÉLÉ-PAIEMENT (PRÉLÈVEMENT À LA DEMANDE)~~

Cette option vous permet de gérer par le mode du prélèvement sur votre compte le montant du paiement. Celui-ci est à générer chaque fois que vous souhaitez utiliser ce mode de paiement (mensuel ou trimestriel). Ainsi ce mode de paiement est à rapprocher de l'utilisation du chèque sans pour autant vous obliger à faire un virement ou à le déposer sur place.

CHOISIR CETTE OPTION

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Cette option correspond au mode de paiement par prélèvement mais après sa mise en place tout est géré par votre syndic.
Après réception de votre demande de prélèvement nous vous contacterons pour finaliser la mise en place de votre prélèvement en fonction des options disponibles.

OPTER POUR CETTE OPTION

AUTRE TYPE DE MANDAT

Objet : Demande d'information

Bonjour,

Je souhaiterais être contacté afin d'avoir des renseignements sur la mise en place du prélèvement automatique dans votre cabinet.

Merci de m'envoyer un mail ou de m'appeler pour m'expliquer les différentes options mises à ma disposition.

Dans l'attente de votre retour,
Cordialement,

email / téléphone

*Veuillez indiquer un numéro de téléphone ou une adresse email afin de faciliter notre prise de contact avec vous

Puis, renseigner les informations demandées.

N'oubliez pas d'indiquer votre numéro de téléphone et/ou votre adresse mail afin que vous puissiez être recontacté par votre syndic.

Etape 4 : Confirmation :

Cliquer sur le bouton :

VALIDER ET ENVOYER

Votre demande de souscription au module de prélèvement automatique est désormais enregistrée.

Votre syndic vous contactera dans les délais les plus brefs afin de vous communiquer les prochaines étapes à effectuer pour finaliser la procédure.

A noter : dans une optique d'amélioration constante de nos services, notre site extranet est en permanente évolution. Aussi des différences peuvent apparaître entre ce guide et les services offerts.